



## ARGUMENT 1 : "LA CHASSE REGULE LES POPULATIONS ANIMALES"

**Leur position :** Sans chasse, les populations (sangliers, renards, cervidés) exploseraient et causeraient des dégâts ingérables.

### **Notre réponse :**

- La régulation naturelle existe : prédation, disponibilité alimentaire, territoire, maladies. Dans les réserves intégrales sans chasse, aucune "explosion" incontrôlable n'est observée.

- Effet de compensation : chez de nombreuses espèces (sanglier, renard), la pression de chasse stimule la reproduction. Supprimer des individus augmente la taille des portées l'année suivante — l'effet régulateur est donc limité, voire contre-productif.

- **Dans le contexte post-incendie spécifiquement :** le feu est lui-même un régulateur brutal. Les populations sont déjà effondrées, les habitats détruits, les ressources alimentaires quasi nulles. Il n'y a rien à "réguler".

Sinon, réintroduisons un prédateur comme le loup.

**Sources à mobiliser :** OFB (études sur la dynamique des populations), INRAE, travaux de J.-M. Gaillard (CNRS/LBBE) sur la démographie des ongulés.

---

## ARGUMENT 2 : "LES CHASSEURS FINANCENT ET GERENT LA NATURE"

**Leur position :** Le permis de chasse finance l'OFB et la gestion des espaces naturels. Sans chasseurs, qui paierait ?

**Notre réponse :**

- L'OFB est financé majoritairement par des fonds publics (État, collectivités). La part des redevances cynégétiques est minoritaire.
- Les fédérations de chasseurs gèrent les territoires \*pour la chasse\*, pas pour la biodiversité globale. Les espèces non chassées n'en bénéficient pas.
- L'écotourisme, l'observation de la nature et les réserves naturelles génèrent des retombées économiques comparables, voire supérieures, sans destruction.

**Sources à mobiliser :** *Rapports annuels OFB, études IPBES sur les services écosystémiques.*

---

## ARGUMENT 3 :

# "LA FAUNE SAUVAGE CAUSE DES DEGATS AUX CULTURES"

**Leur position :** Sans régulation par la chasse, les agriculteurs subiraient des pertes insupportables.

**Notre réponse :**

- Des solutions de prévention et de coexistence existent et sont efficaces : effaroucheurs, clôtures électriques, cultures-pièges, chiens de protection.
- Les indemnisations des dégâts de gibier sont gérées par les fédérations de chasseurs — leur intérêt est de maintenir des populations importantes pour la pratique.
- **Post-incendie :** dans les zones brûlées, les cultures adjacentes ne sont pas menacées par une faune décimée et déstabilisée.

**Sources à mobiliser :** SFEPM, rapports FNSEA/FNC sur les dégâts de gibier, études comparatives européennes.

---

# ARGUMENT 4 :

## "C'EST UNE TRADITION CULTURELLE ET RURALE"

**Leur position :** La chasse est un héritage, une pratique ancrée dans les territoires.

**Notre réponse :**

- Les traditions évoluent avec les valeurs de la société. La corrida, les combats de coqs, la chasse à courre ont progressivement reculé sans que les territoires disparaissent.
- La pétition ne demande pas l'interdiction de la chasse : elle demande une pause dans les zones en cours de régénération après une catastrophe écologique. C'est une demande mesurée, ciblée, temporaire.
- Le culage, le duel et l'écartèlement étaient aussi des traditions, heureusement que ça a été supprimé...

**Sources à mobiliser :** Sondages d'opinion IFOP sur la chasse (majorité des Français y est défavorable), études sociologiques sur l'évolution des pratiques cynégétiques.

---

# ARGUMENT 5 :

## "VOUS VOULEZ SUPPRIMER LA CHASSE" (PROCES D'INTENTION)

**Leur position :** Derrière cette pétition se cache un agenda anti-chasse idéologique.

**Notre réponse :**

- La pétition "Pas de fusils sur les cendres" est ciblée et précise : elle concerne les zones incendiées pendant leur phase de régénération écologique.
- Elle est portée par des citoyens de tous horizons, pas par un mouvement anti-chasse. Plus de 500 000 personnes l'ont signée.
- Notre position est éthique et écologique : on ne chasse pas dans un hôpital de campagne.

**Angle spécifique post-incendie (notre terrain le plus solide)**

- Après un incendie, les animaux survivants sont en état de stress physiologique sévère (système immunitaire affaibli, dénutrition, perte de territoire).
- Les jeunes nés au printemps (renardeaux, marcassins, faons) sont en phase d'apprentissage en fin d'été — encore dépendants de leur groupe familial.
- La régénération forestière dépend de la faune (dispersion de graines, entomofaune, oiseaux). Réduire les populations animales dans les zones brûlées ralentit la reconstitution de l'écosystème.
- **Argument clé :** ce n'est pas "anti-chasse", c'est du bon sens écologique — comme on ne coupe pas les arbres qui repoussent. Du « biais » dans le Cantal : le bon sens paysan !!!

**Sources à mobiliser :** INRAE (post-fire ecology), CNRS, études sur la résilience écologique post-incendie (Espagne, Portugal, Californie).